

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP CHEMOLINE 5B unv.

Date de révision: 30.04.2025

Code du produit: 00359-1380

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

TIP TOP CHEMOLINE 5B unv.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Protection contre la corrosion en caoutchouc

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	TIP TOP Oberflächenschutz Elbe GmbH		
Rue:	Heuweg 4		
Lieu:	D-06886 Wittenberg		
Téléphone:	+49(0)3491/635-50	Téléfax:	+49(0)3491/635-552
Service responsable:	Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de		

1.4. Numéro d'appel d'urgence:INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59**Information supplémentaire**Cette fiche de données de sécurité CE est valable pour les produits suivants :
CHEMOLINE 5B (non vulcanisé)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**Carc. 2; H351
Repr. 1A; H360Df
Skin Sens. 1; H317
STOT RE 2; H373
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**Tétraoxyde de plomb
colophane
Disulfure de di(benzothiazol-2-yle)
Thirame**Mention**

Danger

d'avertissement:**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP CHEMOLINE 5B unv.

Date de révision: 30.04.2025

Code du produit: 00359-1380

Page 2 de 11

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

Conseils supplémentaires

Suivant les Règlement (CE) No 1272/2008 annexe I, sous-section 1.3.4 [les métaux sous forme massive, les alliages, les mélanges contenant des polymères et les mélanges contenant des élastomères] le produit ne comporte pas de mention obligatoire.

Conformément au Règlement (CE) no.1272/2008, le produit n'est pas une mélange. D'où il n'est pas soumis aux prescriptions de marquage en vertu de cette règlement.

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

gomme brute traitée contre le vieillissement avec agent anti-vieillissement et accélérateur de vulcanisation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP CHEMOLINE 5B unv.

Date de révision: 30.04.2025

Code du produit: 00359-1380

Page 3 de 11

Composants dangereux

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)	
1314-41-6	Tétraoxyde de plomb	< 5 %
	215-235-6 01-2119517589-27	
	Carc. 2, Repr. 1A, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, STOT RE 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H351 H360Df H332 H302 H372 H400 H410	
8050-09-7	colophane	< 5 %
	232-475-7 650-015-00-7 01-2119480418-32	
	Skin Sens. 1; H317	
120-78-5	Disulfure de di(benzothiazol-2-yle)	< 1 %
	204-424-9 613-135-00-0 01-2119489366-24	
	Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H317 H400 H410 EUH031	
137-26-8	Thirame	< 1 %
	205-286-2 006-005-00-4 01-2119492301-45	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT RE 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H332 H302 H315 H319 H317 H373 H400 H410	
96-45-7	Éthylèthiourée	< 1 %
	202-506-9 613-039-00-9 01-2119541697-28	
	Carc. 2, Repr. 1B, Acute Tox. 4; H351 H360D H302	

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
1314-41-6	215-235-6	Tétraoxyde de plomb	< 5 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = > 10000 mg/kg	
120-78-5	204-424-9	Disulfure de di(benzothiazol-2-yle)	< 1 %
		Aquatic Acute 1; H400: M=1 Aquatic Chronic 1; H410: M=1	
137-26-8	205-286-2	Thirame	< 1 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 3460 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1800 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=10	
96-45-7	202-506-9	Éthylèthiourée	< 1 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg	

Information supplémentaire

Le produit contient une ou plusieurs substances figurant sur la liste candidate avec une concentration => à 0,1 % masse/masse selon l'article 59 (1, 10) du règlement 1907/2006 REACH:

Tétraoxyde de plomb

Éthylèthiourée

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Aucune mesure particulière.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP CHEMOLINE 5B unv.

Date de révision: 30.04.2025

Code du produit: 00359-1380

Page 4 de 11

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.

Après contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon par précaution.

Après ingestion

L'ingestion ne représente pas une voie d'administration potentielle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec le peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

N'importe quel moyen d'extinction du feu est possible et acceptable. Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxydes d'azote (NOx).

Composés de brome

Composés de chlore

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

Pour les non-secouristes

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Pas de mesures particulières nécessaires.

Pour le nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Si possible le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP CHEMOLINE 5B unv.

Date de révision: 30.04.2025

Code du produit: 00359-1380

Page 5 de 11

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas inhaler les vapeurs.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Ce produit est inflammable mais ne s'enflamme pas facilement.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit sec et frais.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec:

Acides nitreux et autres agents nitrosants

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Protection contre la corrosion en caoutchouc

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
1333-86-4	Noir de carbone	-	3,5		VME (8 h)	
137-26-8	Thirame	-	5		VME (8 h)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
1314-41-6	Tétraoxyde de plomb	Plomb (hommes)	400 µg/l	Sang	

Conseils supplémentaires

Le produit ne contient pas de substances pour lesquelles une valeur limite d'exposition professionnelle a été établie en concentrations au dessus des limites.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des mains

Gants de protection

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP CHEMOLINE 5B unv.

Date de révision: 30.04.2025

Code du produit: 00359-1380

Page 6 de 11

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

En cas de risque d'inhalation de poussières et/ou de fumées, porter un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Solide
Couleur:	Noir
Odeur:	Caractéristique

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:	n.d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	n.a.
Point de sublimation:	n.a.
Point de ramollissement:	n.d.
Point d'écoulement:	n.d.
Point d'éclair:	n.a.

Inflammabilité

solide/liquide:	n.d.
-----------------	------

Dangers d'explosion

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	n.a.
Limite supérieure d'explosivité:	n.a.
Température d'auto-inflammation:	n.a.

Température d'inflammation spontanée

solide:	n.d.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	n.d.
pH-Valeur:	n.a.
Viscosité dynamique:	n.d.
Viscosité cinématique:	n.d.
Durée d'écoulement:	n.d.
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

n.d.

Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.d.
Pression de vapeur:	n.a.
Densité (à 23 °C):	1,23 - 1,34 g/cm³
Densité apparente:	n.d.
Densité de vapeur relative:	n.d.

9.2. Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP CHEMOLINE 5B unv.

Date de révision: 30.04.2025

Code du produit: 00359-1380

Page 7 de 11

Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés comburantes

Ne propage pas le feu.

Autres caractéristiques de sécurité

Épreuve de séparation du solvant:

n.a.

Teneur en solvant:

n.a.

Taux d'évaporation:

n.d.

Information supplémentaire

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec:

Acides nitreux et autres agents nitrosants.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Acides nitreux et autres agents nitrosants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un maniement inapproprié, par exemple de grandes quantités du produit combinés avec une forte chaleur et avec des agents azotants, rend possible une dissociation d'éléments nitrosaminiques.

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager:

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxydes d'azote (NOX).

dérivés bromés

Composés de chlore

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 5000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 50 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 12,5 mg/l

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (colophane; Disulfure de di(benzothiazol-2-yle); Thirame)

Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec le peau.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP CHEMOLINE 5B unv.

Date de révision: 30.04.2025

Code du produit: 00359-1380

Page 8 de 11

Susceptible de provoquer le cancer. (Tétraoxyde de plomb; Éthylèthiourée)
Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. (Tétraoxyde de plomb)
Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Tétraoxyde de plomb)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

Ce produit a une faible teneur en ingrédients tératogènes. Toutefois, dans cet état, le produit ne présente pas de danger pour l'homme par inhalation, ingestion ou contact avec la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.
La toxicité aquatique est peu probable du fait de la faible solubilité.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.
Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP CHEMOLINE 5B unv.

Date de révision: 30.04.2025

Code du produit: 00359-1380

Page 9 de 11

Code d'élimination des déchets - Produit

191204 DÉCHETS PROVENANT DES INSTALLATIONS DE GESTION DES DÉCHETS, DES STATIONS D'ÉPURATION DES EAUX USÉES HORS SITE ET DE LA PRÉPARATION D'EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE ET D'EAU À USAGE INDUSTRIEL; déchets provenant du traitement mécanique des déchets (par exemple, tri, broyage, compactage, granulation) non spécifiés ailleurs; matières plastiques et caoutchouc

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP CHEMOLINE 5B unv.

Date de révision: 30.04.2025

Code du produit: 00359-1380

Page 10 de 11

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):

Tétraoxyde de plomb; Éthylèthiourée

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 30, Inscription 63, Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV 0 %

dans les vernis et peintures:

Indications relatives à la directive N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP CHEMOLINE 5B unv.

Date de révision: 30.04.2025

Code du produit: 00359-1380

Page 11 de 11

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Carc. 2; H351	Méthode de calcul
Repr. 1A; H360Df	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)